

NOTES EXPLICATIVES

RÉCLAMATION AU DÉPÔT VOLONTAIRE (SJ-224)

Le formulaire « Réclamation au dépôt volontaire » vous permet de participer à la distribution des sommes versées par la partie débitrice au dépôt volontaire.

Pour de plus amples renseignements et obtenir les coordonnées de tous les palais de justice de la province de Québec, vous pouvez consulter la liste des palais publiée sur le site Internet du ministère de la Justice.

TYPES DE FORMULAIRES

Ce formulaire est offert en format PDF dynamique, c'est-à-dire qu'il permet au demandeur de le remplir à l'écran, après l'avoir téléchargé au www.justice.gouv.qc.ca.

- PDF dynamique :

Après l'avoir rempli, vous devez l'imprimer sur du papier format « lettre », soit 8,5 pouces sur 11 pouces (215,9 mm sur 279,4 mm). En conséquence, prenez soin de configurer votre imprimante selon les caractéristiques de ce format.

- Papier :

Si vous remplissez ce formulaire à la main, veuillez écrire lisiblement en caractères d'imprimerie.

MARCHE À SUIVRE

Une fois le formulaire rempli, il est préférable que vous conserviez une copie pour votre dossier personnel.

La réclamation doit être notifiée à la partie débitrice. La notification peut être faite par tout mode appropriée qui permet de constituer une preuve de la remise du document à son destinataire (ex. : par poste recommandée ou par huissier).

Vous devez ensuite transmettre la réclamation au greffe du palais de justice où la partie débitrice s'est prévaluée du dépôt volontaire. Vous devez y joindre les pièces justificatives et la preuve de notification.

Des frais judiciaires sont payables au moment du dépôt de la réclamation. Pour connaître le montant des frais à acquitter, veuillez vous référer au site Internet du ministère de la Justice au www.justice.gouv.qc.ca.

RÉCLAMATION AU DÉPÔT VOLONTAIRE

► Renseignements généraux

Le montant des frais judiciaires que vous débourserez pour déposer la réclamation sera additionné à votre réclamation ainsi que les frais de notification que vous aurez encourus.

La distribution aux créanciers des sommes déposées est faite à tous les 3 mois.

Le réclamant et son avocat doivent aviser le greffier des services financiers du palais de justice de tout changement d'adresse.

Dans le cas où la réclamation est faite par un avocat, les chèques émis au nom du réclamant lui seront expédiés.

► Comment remplir cette réclamation

Veillez fournir tous les renseignements demandés dans cette réclamation, sinon celle-ci vous sera retournée. Si vous avez des questions sur les renseignements à inscrire dans cette réclamation, n'hésitez pas à consulter le greffier.

Les numéros des notes explicatives réfèrent aux parties du formulaire portant le même numéro dans un encadré.

EN-TÊTE ET NUMÉRO DE DOSSIER

- 1** Inscrivez le nom du district judiciaire et le numéro de dossier qui apparaît sur l'avis transmis par le greffier des services financiers

IDENTIFICATION DES PARTIES

- 2** Inscrivez le nom du réclamant et l'adresse ainsi que ceux de la partie débitrice. Ne rien inscrire dans l'espace « Numéro du réclamant », sauf si le greffier des services financiers vous a déjà donné votre numéro.

RÉCLAMATION

- 3** Inscrivez les sommes réclamées en capital, intérêts et frais (excluant ceux de la réclamation) ainsi que le total réclamé. Faites le total de la réclamation en prenant soin de soustraire tout montant que la partie débitrice vous a déjà payé (crédit).

Identifiez la nature de la créance et précisez depuis quand elle vous est due.

Énumérez les pièces produites (ex. : jugement, factures, contrat) pour justifier votre demande. Les pièces justificatives **originales** doivent être annexées à cette demande.

Vous pouvez inscrire dans l'espace « Numéro de référence » un numéro de dossier personnel. Ce numéro apparaîtra sur le talon des chèques qui vous seront éventuellement expédiés dans le cadre de cette réclamation.

DÉCLARATION

- 4** Complétez la déclaration en indiquant le nom du signataire et indiquez si vous êtes le réclamant ou son représentant ou encore l'avocat du réclamant (et votre numéro de procureur). Veuillez cocher la case appropriée à la ligne 1 et inscrivez le montant total réclamé à la ligne 2.

Inscrivez le lieu ainsi que la date et signez la déclaration.

Une déclaration réputée sous serment a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment.

ENDOS

- 5** Inscrivez le nom du district judiciaire et le numéro de dossier dans lequel vous déposez la réclamation. Inscrivez également le nom de la partie débitrice et du réclamant. Si vous êtes un avocat, inscrivez vos nom et adresse à l'endroit approprié.

PROCURATION

- 6** *Remplir la procuration si une personne autre qu'un avocat vous représente dans cette réclamation.*

Inscrivez le nom et l'adresse de la personne que vous autorisez à recevoir les chèques à votre nom et signez devant un témoin. Inscrivez le nom et l'adresse de ce témoin et faites-le signer.

1 District : _____

► NUMÉRO DU DOSSIER

2 0

RÉCLAMATION AU DÉPÔT VOLONTAIRE

► IDENTIFICATION DES PARTIES

2

Réclamant	N° du réclamant
Nom	
Adresse	
Ville	Code postal

Partie débitrice	
Nom	
Adresse	
Ville	Code postal

► RÉCLAMATION

3

Le réclamant réclame de la partie débitrice,
la somme de _____ \$ en capital
et de _____ \$ en frais (excluant les frais de la réclamation)
et de _____ \$ en intérêts dus à ce jour, pour un **total** de _____ \$

Crédit (s'il y a lieu) - _____ \$
Total de la réclamation _____ \$

Nature de la créance _____ _____
Date de la créance _____

Le réclamant produit les pièces justificatives suivantes à l'appui de sa réclamation :

Numéro de référence : _____

► DÉCLARATION (réputée sous serment)

4

Je, soussigné, _____ (nom et adresse) déclare que :

- Je suis le réclamant (ou son représentant) ou le procureur du réclamant N° du procureur : _____
- Le débiteur doit au réclamant et à son procureur la somme de _____ \$.
- J'ai notifié la réclamation à la partie débitrice.
- La présente déclaration est réputée sous serment.

À _____, le _____

Signature du réclamant / représentant / procureur

